

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 14 mars 2017 à 17h00  
Dans la salle La Fayette de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mission Ville Pour Tous – Subventions en faveur des projets seniors, santé et handicap
2. Développement Durable – Convention Ville de Metz/GRDF/UnisCités
3. Politique de la Ville – Convention de partenariat entre la Ville de Metz, APSYS France Promoteur et Pôle Emploi Moselle

---

#### **Etaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente**

- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
  
- Madame Nadine KRIEGEL, Pôle PVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint du PVCTI
- Madame Coralie LEMOINE, Mission Ville Pour Tous
- Madame Virginie ZEWE, Mission Ville Pour Tous

#### **Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Catherine MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 17H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

### **1er Point – Mission Ville Pour Tous : Subventions en faveur de projets seniors, santé et handicap.**

Une subvention de 3 400 € est proposée pour l'Institut Mosellan pour une Retraite Active dont le but est de favoriser l'épanouissement physique, intellectuel et social des personnes en cessation d'activité. Elle compte 118 adhérents.

1 500 € sont proposés à l'association de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs qui assure un accueil et soutien aux familles. 5 000 € pour l'association des Paralysés de France pour la mise en place de loisirs à destination des enfants handicapés notamment. 450 € à l'association Cheval Bonheur qui organise des activités équestres pour des enfants handicapés (promenade en calèche, en poneys). La subvention concerne 11 Messins et prend en charge la fourniture d'équipements nécessaires à la pratique en milieu handicapé.

300 € sont proposés à l'association Sanzal (entraide à la lutte contre la consommation d'alcool). En 2016, 22 Messins ont bénéficié de l'aide de cette association. 740 € sont proposés respectivement aux associations Croix Bleue et Vie Libre, chargées d'animer des groupes de paroles et de réaliser un travail social autour du soin. L'Agence Régionale de Santé a émis le souhait d'une fusion de ces deux structures pour 2018. 1 500 € sont proposés pour l'association AIDES qui assurent par mois, deux permanences de santé sexuelle avec offre de dépistage rapide sur Metz et dans l'année, plusieurs actions de prévention auprès de publics à risques. 1 300 € à l'Association des donneurs de sang de l'agglomération messine pour l'aide à l'organisation des dons.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Agnès MIGAUD*

### **2ème Point – Développement Durable – Convention de partenariat entre la Ville de Metz, Unis Cités et GRDF dans le cadre du projet "CIVIGAZ".**

Dans le cadre de son Plan Climat, la Ville de Metz s'est engagée dans la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une vingtaine d'actions concrètes ont été développées pour réduire les consommations d'énergie fossile et développer les énergies non polluantes. Ce plan s'adresse à tous et en particulier aux populations les plus fragiles car elles sont prioritairement touchées par la précarité énergétique.

GRDF a souhaité s'engager dans l'enjeu majeur que représente la précarité énergétique et la

sécurité domestique dans les logements en apportant son soutien financier à Unis Cités au travers du dispositif CIVIGAZ.

Ce dispositif consiste en la mise en place de missions assurées par 8 jeunes Volontaires de la transition énergétique, formés par GRDF, l'ALEC du Pays Messin et le CCAS de Metz. Il s'agira de sensibiliser les habitants, notamment les plus vulnérables, aux enjeux environnementaux et à la maîtrise de leur consommation d'énergie par l'aide à l'appropriation de nombreux éco-gestes ainsi qu'à la sécurité gaz. 1 300 personnes à domicile en parc social ou en parc privé, situées en quartier prioritaire de la Politique de la Ville, seraient concernées par cette mesure.

Une convention de partenariat fixe les engagements de chaque partenaire.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : René DARBOIS*

### **3ème Point – Politique de la Ville – Convention de partenariat entre la Ville de Metz, APSYS France Promoteur et Pôle Emploi Moselle.**

Le futur centre commercial Muse comprendra une surface de vente de 37 000 M2. Il accueillera à terme 112 boutiques dont 12 moyennes surfaces, 10 restaurants et 750 places de stationnement. Son ouverture est prévue le 25 octobre 2017.

APSYS France Promoteur, foncière développeur, souhaite permettre à chaque enseigne de couvrir ses besoins en ressources humaines pour l'ensemble des postes à pourvoir en favorisant la mise en relation entre les enseignes et les demandeurs d'emploi.

La Ville de Metz propose des services sur mesure aux demandeurs d'emplois de plus de 26 ans pour favoriser leurs accès ou retour à l'emploi et conforter le taux d'activité des Messins, notamment au sein des quartiers visés par la Politique de la Ville. Par la mise en œuvre d'une convention de partenariat, elle travaille en étroite collaboration avec Pôle Emploi Moselle qui s'adapte aux besoins spécifiques de projet tel que Muse pour déployer une offre de service différenciée.

Une convention de partenariat définit les engagements de chacun des partenaires. Elle formalise également le travail de l'unité Emploi-Insertion du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion avec Pôle Emploi Moselle. Une obligation de transparence en matière de recrutement concernera les 600 à 800 emplois nécessaires au bon fonctionnement du centre commercial Muse. Tous les partenaires disposeront des mêmes informations.

L'organisation du Forum Emploi le 16 mai prochain sera l'opportunité d'apporter un focus particulier sur les recrutements de Muse. En cas de nécessité, un second forum portant uniquement sur les emplois à Muse pourrait être organisé à la fin de l'été 2017.

La signature de cette convention est prévue le 4 avril prochain en Mairie de Metz.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Patricia SALLUSTI*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 17 heures 50.